



27 octobre 2022

Problématique de la circulation piétonnière et cycliste dans le quartier Neufchâtel Est- Lebourgneuf



Conseil de quartier Neufchâtel Est-
Lebourgneuf

Table des matières

Secteur du boulevard Pierre-Bertrand, portion entre les boulevards Lebourgneuf et Louis XIV	3
Secteur St-Jacques, entre l'intersection du boulevard Chauveau et de la rue Pasquier	4
Les risques pour la sécurité	5
Secteur du boulevard Pierre-Bertrand, portion entre les boulevards Lebourgneuf et Louis XIV	5
Secteur St-Jacques, entre l'intersection du boulevard Chauveau et de la rue Pasquier	6
Les attentes du Conseil de quartier	7
Suggestions.....	7
Boulevard Pierre-Bertrand	7
Boulevard St-Jacques.....	8
Conclusion	8
Annexe 1 Extraits des procès-verbaux	9
Annexe 2 Photos.....	12

Problématique de la circulation piétonnière et cycliste

La sécurité des piétons et des cyclistes est une préoccupation importante pour les citoyens des secteurs de Neufchâtel-Est et de Lebourgneuf. En effet, depuis 2018, cette préoccupation a été soulevée à plus de dix reprises par des citoyens lors des séances du Conseil de quartier Neufchâtel Est-Lebourgneuf, en plus des commentaires entendus par les membres du conseil d'administration dans leur propre secteur du quartier.

Également, dans les dernières années, une campagne de sensibilisation concernant la civilité au volant et pour un meilleur partage de la route par tous les types d'usagers a été mise de l'avant par la Ville de Québec. Nous partageons donc, aux deux instances, une préoccupation pour la sécurité des citoyens lors de leurs déplacements piétonniers et à vélo.

Par contre, force est d'admettre que certains secteurs de notre quartier représentent des risques pour les usagers se déplaçant à pied et à vélo, c'est pourquoi nous souhaitons porter à l'attention de la Ville les enjeux de deux secteurs névralgiques. Nous précisons toutefois que ces deux secteurs ne représentent pas l'ensemble des enjeux de sécurité, mais démontrent, à notre avis, des risques importants.

Ce document a été initié par Monsieur Jean Labrèche, membre du conseil de quartier d'avril à septembre 2022. Sa préoccupation pour la sécurité piétonnière et cycliste dans notre quartier a été l'élément déclencheur du présent état de situation et de la demande de collaboration avec la ville de Québec pour le bien-être de ses citoyens.

Secteur du boulevard Pierre-Bertrand, portion entre les boulevards Lebourgneuf et Louis XIV

Au cours des dernières années, la Ville de Québec a autorisé la construction d'immeubles à logements locatifs dans le quadrilatère du boulevard Pierre-Bertrand et des rues du Grand Pic, de la Gandolière et des Gadelles. Ces dernières rues furent créées afin de permettre le développement du secteur.

C'est dans le cadre de ce volet de développement que le complexe Quartier Louis Quatorze a été construit. Celui-ci est composé de quatre édifices de huit et six étages qui contiennent environ 125 logements chacun. Au moins une autre construction est envisagée en face sur la rue du Grand Pic. Deux des édifices sont complétés, un autre devrait être complété en décembre 2022 et le dernier en juillet 2023.

Depuis l'érection du complexe Quartier Louis Quatorze, deux autres immeubles se sont ajoutés dans le même secteur, soit une Maison des aînés et une résidence pour personnes âgées privée, qui sont en bonne voie d'être terminées (voir figure 1 en annexe).

Toutes ces constructions amènent ou amèneront des déplacements piétonniers et cyclistes plus fréquents pour accéder aux services de proximité du secteur (autobus, commerces, etc.). Actuellement, les déplacements doivent se faire sur un accotement étroit, comme l'illustre les figures 2a et 2b (sur ces photos, la dame marche du côté ouest du boulevard Pierre-Bertrand).

Depuis le développement de ce site, une passerelle temporaire reliant la rue Larche et le boulevard Pierre-Bertrand a été ajoutée et amène des gens du secteur du Mesnil à traverser pour aller à l'intersection des boulevards Louis-XVI et Pierre-Bertrand (voir figure 3 en annexe). Cette passerelle est très achalandée et fut mise en place par des résidents du secteur. Par la suite, une résolution a été adoptée au conseil de quartier Neufchâtel Est-Lebourgneuf pour qu'une structure plus sécuritaire soit installée. Le conseiller municipal de l'époque, M. Patrick Paquet, avait fait des suivis de cette démarche auprès du conseil d'arrondissement (annexe 1, extrait 1). Cette passerelle se voulait être une solution temporaire peu coûteuse en attendant de la réfection du Boulevard Pierre-Bertrand. Elle sert aussi aux résidents du Quartier Louis Quatorze pour rejoindre les autobus aux heures de pointe sur la rue du Mesnil et pour avoir accès au Parc de l'Escarpement.

La circulation sur le boulevard Pierre-Bertrand est également très dense sur cette portion pour plusieurs types de véhicules, tant des voitures que des camions.

Secteur St-Jacques, entre l'intersection du boulevard Chauveau et de la rue Pasquier

Cet autre secteur est préoccupant pour le Conseil de quartier. En effet, une problématique similaire à ce qui est présenté dans la première section du document a été soulevé par des citoyens à huit reprises depuis 2018. Un développement important de résidences unifamiliales et un complexe de condos (Oasis I, II et III) a décuplé les besoins de déplacements dans le secteur, que ce soit en voiture, en vélo ou à pied. La section ciblée ne comprend pas, elle non plus, d'endroit sécuritaire pour les déplacements piétonniers et cyclistes.

Les déplacements deviennent donc périlleux dans cette portion, où là également, l'accotement est étroit et où la circulation est dense.

Une résolution avait d'ailleurs été adoptée lors de la séance du 20 mars 2019 demandant à la Ville de fournir un plan d'action pour remédier à la sécurité sur cette portion du boulevard (annexe 1-extrait 2)

Les risques pour la sécurité

Secteur du boulevard Pierre-Bertrand, portion entre les boulevards Lebourgneuf et Louis XIV

Considérant la construction d'un grand nombre de logements dans un secteur restreint, il est primordial de prévoir les aménagements sécuritaires et adéquats pour les piétons. Or, la ville a prévu des trottoirs sur les rues du Grand Pic, de la Gandolière et des Gadelles mais aucun sur le boulevard Pierre-Bertrand, entre les boulevards Lebourgneuf et Louis-XIV.

Les trottoirs donneraient un minimum de sécurité aux piétons. De plus, il n'y a pas de feux de circulation pour les piétons au coin des boulevards Pierre-Bertrand et Louis XIV.

Pour éviter de devoir prendre ces deux boulevards dangereux pour les piétons, certains d'entre eux préfèrent emprunter à leurs risques deux terrains privés non aménagés, ce qui n'est pas souhaitable ni sécuritaire. En effet, le risque de chute est important dans l'aménagement actuel sur les terrains privés. Il n'y a donc aucun accès prévu pour les déplacements piétonniers.

Dans le contexte actuel, il est important de considérer la sécurité des piétons dans leur déplacement et favoriser les modes de transports actifs et sécuritaires. Plusieurs sont dans l'obligation de prendre leur voiture pour faire une courte distance car c'est plus sécuritaire. Également, des résidents vont chercher leurs adolescents à l'autobus au lieu de risquer de les voir se blesser en passant sur des terrains privés ou de revenir à leurs risques par la rue. Encore une fois, certaines personnes passent sur des terrains privés pour avoir accès à l'arrêt d'autobus, avec les dangers que cela comporte.

Le nombre de personnes aînées est susceptible d'augmenter dans le secteur en raison des deux nouveaux immeubles que sont la Maison des aînées et la résidence privée pour aînées. On doit donc s'attendre que beaucoup de personnes âgées voudront se rendre à pied soit à l'autobus ou au dépanneur.

Marcher le long du boulevard Pierre-Bertrand entre les boulevards Lebourgneuf et Louis XIV est assez périlleux. Par ailleurs, l'hiver, la largeur des bancs de neige fait en sorte que les accotements disparaissent et les piétons doivent marcher avec les voitures qui les frôlent, ce qui accroît les dangers d'accidents.

Également, sur le boulevard Pierre Bertrand, de la rue du Grand Pic à la rue des Gadelles, l'accotement est de 4 pieds à la hauteur de la rue du Grand Pic et disparaît une fois rendu à la rue des Gadelles, pour laisser place à une glissière de sécurité (voir figure 4).

Secteur St-Jacques, entre l'intersection du boulevard Chauveau et de la rue Pasquier

Les problèmes de ce secteur sont sensiblement les mêmes que dans la section précédente, soit l'absence d'alternative sécuritaire pour les déplacements piétonniers et cyclistes.

C'est ainsi que la piste cyclable qui longe les boulevards de Neuvial et St-Jacques à partir du boulevard Père-Lelièvre s'arrête quelques mètres au nord du boulevard Chauveau, laissant les piétons et les cyclistes sans voie sécuritaire pour atteindre le quartier résidentiel situé à l'ouest du boulevard St-Jacques ainsi que pour atteindre le boulevard Johnny-Parent.

Les déplacements piétonniers et cyclistes deviennent donc périlleux dans cette portion, où l'accotement est très étroit et où la circulation est dense, plus particulièrement depuis l'érection des édifices Oasis II et III.

En outre, il est important de mentionner plusieurs situations à risque soulevées à de nombreuses reprises par les résidents lors de nos séances du Conseil de quartier entre 2018 et 2021 ainsi que par des commentaires entendus par les membres du conseil d'administration du conseil de quartier dans leur propre secteur :

- l'absence d'égout pluvial occasionne du ruissellement d'eau dès qu'il pleut, ce qui rend la route et l'accotement glissant, et du gel lorsque la température baisse
- Postes Canada a jugé ce secteur suffisant dangereux pour leurs employés livrant le courrier et les clients que la boîte postale a dû être déplacée dans une rue adjacente
- l'absence de trottoir rend dangereux toutes tentatives de circuler à pied le long de ce boulevard, d'accéder au parc Chauveau, au boulevard Johnny-Parent (vous trouverez en annexe 1-extrait 3, des extraits des procès-verbaux traitants de cette question).

Les attentes du Conseil de quartier

Le Conseil de quartier s'attend à ce que la ville de Québec propose des solutions et un plan d'action afin d'assurer la sécurité des usagers à pied et à vélo. Les membres du Conseil sont confiants qu'avec son expertise, la Ville pourra identifier des stratégies efficaces, ayant un impact rapidement pour des déplacements sécuritaires des citoyens des secteurs ciblés.

Les coûts engendrés par les solutions qui seront mises en place ne doivent pas être considérés comme une dépense, mais comme un investissement pour la sécurité des résidents.

Suggestions

Des suggestions de corrections potentiellement pertinentes pour les secteurs ciblés sont présentées ci-après. Toutefois, ces suggestions ne constituent pas des attentes de la part des membres du conseil, considérant que nous ne possédons pas l'expertise nécessaire dans le domaine. Il s'agit plutôt de pistes de solutions à explorer avec les responsables de la Ville.

Boulevard Pierre-Bertrand

- **AJOUT DE GLISSIÈRES:** de façon temporaire, l'ajout de glissières de type Jersey pourrait protéger les piétons. Le boulevard étant plus large, cela ne constituerait pas un obstacle à la circulation. Toutefois, il faudra considérer le déneigement en hiver.
- **PISTE MULTIFONCTIONNELLE :** de la rue des Gadelles au boulevard Louis XIV, la Ville a une emprise où il serait possible de faire une piste multifonctionnelle asphaltée le long du terrain de la bâtisse Mica. Une fois rendu au boulevard Louis XIV, il s'agirait de faire tourner la piste le long de Louis XIV jusqu'à la piste cyclable des cheminots et l'arrêt d'autobus, soit le début du trottoir existant. Évidemment, il serait important de déneiger ce bout de piste puisque c'est en hiver que le danger est le plus grand. Par conséquent, Il faudrait aussi discuter avec les propriétaires de l'édifice Mica pour qu'ils évitent d'y souffler la neige de leur stationnement.
- **TROTTOIR :** faire un trottoir le long du boulevard Louis XIV jusqu'à la nouvelle piste car, comme nous le voyons sur les figures 2a et 2b il existe un réel danger pour les piétons .
- **FEUX DE CIRCULATION :** apporter des ajustements à l'intersection des boulevards Louis XIV et Pierre-Bertrand en y ajoutant des feux de circulation pour piétons, actuellement inexistant, afin de leur faciliter l'accès pour traverser.

Boulevard St-Jacques

- AJOUT DE GLISSIÈRES : comme pour l'autre secteur, considérer la possibilité d'ajouter des glissières de type Jersey, si l'espace le permet, pour protéger les piétons, en attendant d'autres solutions à plus long terme.
- ÉGOUT PLUVIAL : procéder aux travaux pour améliorer l'écoulement des eaux, en été comme lors des changements de saison.
- PISTE CYCLABLE : prolonger la piste cyclable qui s'arrête quelques mètres au nord du boulevard Chauveau pour permettre d'atteindre le quartier résidentiel situé à l'ouest du boulevard St-Jacques ainsi que pour rejoindre le boulevard Johnny-Parent.
- TROTTOIR : construire un trottoir du côté est du boulevard St-Jacques, le danger est très réel pour les piétons qui circulent le long de ce boulevard.

Conclusion

Un des rôles d'une ville est de voir à la sécurité de tous. D'ailleurs, au cours des dernières années, une campagne de sensibilisation concernant la civilité au volant et pour un meilleur partage de la route par tous les types d'usagers a été mise de l'avant par la ville de Québec. Dans le contexte actuel, il est important de considérer la sécurité des piétons dans leur déplacement et de favoriser les modes de transports actifs et sécuritaires. Le présent document abonde dans le même sens en présentant des suggestions pour des problématiques soulevés par les résidents dans un désir de collaboration pour le bien de tous les citoyens.

Puisque ce dossier est au cœur de nos préoccupations, les membres du conseil de quartier demandent aux responsables concernés de la ville de Québec de leur faire un premier suivi d'ici la période des Fêtes sur les possibilités et opportunités d'amélioration de ces deux secteurs. Cependant, ceci ne se veut pas restrictif et pourrait porter aussi sur d'autres endroits de notre quartier qui pourraient présenter un risque pour les différents usagers de la route. Les responsables de la Ville peuvent bien entendu compter sur la collaboration des membres du Conseil de quartier Neufchâtel Est-Lebourgneuf.

Annexe 1 Extraits des procès-verbaux

Extrait 1 :

CONSEIL DE QUARTIER DE NEUFCHÂTEL EST-LEBOURGNEUF

CONSEIL D'ADMINISTRATION 16 DÉCEMBRE 2020

(RENCONTRE EN VISIOCONFÉRENCE)

RÉSOLUTION 20-CA-18

SUR UNE PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT de recommander au conseil d'arrondissement des Rivières d'ajouter un lien piétonnier sécuritaire pour les citoyens qui veulent rejoindre la rue de l'Arche, en partant du boulevard Pierre-Bertrand.

ADOPTÉE

Extrait 2

CONSEIL DE QUARTIER DE NEUFCHÂTEL EST-LEBOURGNEUF

CONSEIL D'ADMINISTRATION 20 MARS 2019

RÉSOLUTION 19-CA-08

PLAN D'ACTION POUR LE SECTEUR DU BOULEVARD SAINT-JACQUES SITUÉ ENTRE LES BOULEVARDS CHAUVEAU ET BASTIEN

Considérant Que le conseil de quartier Neufchâtel Est-Lebourgneuf a reçu plusieurs plaintes de citoyens, et ce, à maintes reprises, concernant l'absence de trottoirs et d'autres problèmes;

Considérant Que les administrateurs du conseil de quartier Neufchâtel Est-Lebourgneuf constatent eux-mêmes la dangerosité du secteur;

Sur proposition dûment appuyée, le conseil de quartier Neufchâtel-Est Lebourgneuf demande à la Ville de Québec de lui fournir un plan d'action afin de remédier à la dangerosité du secteur du boulevard Saint-Jacques, entre les boulevards Chauveau et Bastien, pour sa rencontre régulière de juin.

ADOPTÉE

Extrait 3

CONSEIL DE QUARTIER DE NEUFCHÂTEL EST-LEBOURGNEUF

CONSEIL D'ADMINISTRATION 18 SEPTEMBRE 2018

18-05-07 QUESTIONS ET COMMENTAIRES DU PUBLIC

Un citoyen, résident sur le boulevard Saint-Jacques, informe les membres du conseil qu'il trouve très dangereux de circuler à pied ou à vélo le long du boulevard St-Jacques entre la rue Chauveau et le boulevard Bastien, étant donné l'absence de trottoirs. Il précise que même Postes Canada a retiré les boîtes aux lettres parce que cette société considère ce secteur trop

dangereux. En outre, comme il n'y a pas d'égout pluvial, lorsqu'il pleut, de l'eau s'accumule dans les entrées. M. Dalaire mentionne que ce point a déjà été abordé lors d'une réunion précédente du Conseil et que M. Julien avait alors dit qu'il était prévu que le boulevard Saint-Jacques soit refait. Mme Tanguay vérifiera si ces travaux sont encore dans les projets de la ville et pour quand. (SUIVI)

CONSEIL DE QUARTIER DE NEUFCHÂTEL EST-LEBOURGNEUF

CONSEIL D'ADMINISTRATION 21 NOVEMBRE 2018

18-07-04 QUESTIONS ET COMMENTAIRES DU PUBLIC

Un résident de la rue Saint-Jacques a apporté aux membres du conseil une copie de la lettre de Postes Canada datant de 2015 informant les résidents de cette portion de rue que les boîtes postales seraient retirées étant donné que l'endroit est considéré dangereux compte tenu de l'absence de trottoirs, entre autres. Le citoyen s'est déjà fait affirmer que l'ajout de trottoirs était dans les plans de la Ville. M. Mercier-Méthé fera un suivi. (SUIVI)

CONSEIL DE QUARTIER DE NEUFCHÂTEL EST-LEBOURGNEUF

CONSEIL D'ADMINISTRATION 19 DÉCEMBRE 2018

18-08-04 QUESTIONS ET COMMENTAIRES DU PUBLIC

Un citoyen porte à l'attention du nouveau conseiller municipal qu'une portion du boulevard St-Jacques où il réside est considérée dangereuse compte tenu de l'absence de trottoir. Malgré les travaux déjà effectués sur St-Jacques, les trottoirs qui restent à faire sur la portion dangereuse sont sur la liste des priorités de M. Paquet. Mme Tanguay se demande s'il n'y a pas une problématique de largeur du boulevard et des accotements. M. Paquet admet qu'il y a un problème de largeur à certains endroits, mais une partie des trottoirs peut quand même être réalisée. Il consultera le directeur de l'arrondissement à ce sujet. Il y a peut-être la possibilité de faire des ponts de bois comme sur la rue Allard. (Suivi)

CONSEIL DE QUARTIER DE NEUFCHÂTEL EST-LEBOURGNEUF

CONSEIL D'ADMINISTRATION 23 JANVIER 2019

19-01-06 AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL

Boulevard St-Jacques (trottoirs absents) :

Le dossier est encore à l'étude. À la hauteur de la rue Philippe-Pasquier, il faudrait que les trottoirs se situent du côté est. De plus, un autre projet immobilier est aussi prévu sur St-Jacques. Mais pour l'instant, aucun budget n'est prévu pour le boulevard Saint-Jacques. (SUIVI : M. Paquet)

CONSEIL DE QUARTIER DE NEUFCHÂTEL EST-LEBOURGNEUF

CONSEIL D'ADMINISTRATION 20 MARS 2019

19-02-06 QUESTIONS ET COMMENTAIRES DU PUBLIC

Un résident sur le boulevard Saint-Jacques, demande si des travaux sont prévus sur ce boulevard, entre les boulevards Chauveau et Bastien, à court ou à long terme. Il n'aimerait pas qu'il arrive quelque chose de grave avant d'agir. Plusieurs problèmes ont été soumis aux membres du conseil au cours des derniers mois : très hasardeux de circuler à pied car pas de trottoirs sur une portion considérée dangereuse en l'absence de trottoir; pour ceux qui restent à faire, il y a une problématique de largeur du boulevard et des accotements, mais une partie pourrait quand même être réalisée; sécurité non assurée des enfants lorsqu'ils vont attendre l'autobus et pour les résidents du quartier qui désirent aller au parc linéaire; précision importante : même Postes Canada a retiré les boîtes aux lettres parce que cette société considère ce secteur trop dangereux pour ses facteurs (lettre à l'appui); très dangereux également de circuler à vélo, pas de piste cyclable pour les mêmes raisons; pas d'égout pluvial : lorsqu'il pleut, de l'eau s'accumule dans les entrées des résidents; vitesse excessive qui devrait être réduite : un afficheur de vitesses a déjà été utilisé auparavant et l'expérience serait à refaire; demandes répétées pour une lumière de circulation; poussière occasionnée par le gravier de l'accotement qui se soulève au passage des voitures.

M. Paquet informe que la Ville ne prévoit pas procéder à des travaux à court ou moyen terme. M. Paquet pense que rien ne sera modifié dans le secteur avant 2021, donc pas avant les prochaines élections municipales. M. Paquet pense qu'une pétition pourrait être un moyen efficace de faire avancer le dossier et peut-être aussi d'informer les médias de la situation Mme Veillet suggère que le conseil demande à la Ville d'intervenir au sujet de ce tronçon dangereux. L'adoption d'une résolution est un moyen de transmettre les préoccupations des membres du conseil de quartier quant à la dangerosité du secteur.

Annexe 2 Photos

Figure 1.



Figure 2a



Figure 2b



Figure 3



Figure 4

